037-243700754-20181022-C_18_10_22_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2018

Date de publication / notification : 26/10/2018

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE POUR UNE MÉTROPOLE SÉDUISANTE



Pour une Métropole séduisante

Devenir métropole, ce n'est pas seulement grandir et s'engager tout azimut dans la compétition des territoires au risque de ne plus être soi-même. C'est probablement le contraire : faire Métropole, c'est devenir ce que l'on doit être ! Et construire, dans le respect des uns et des autres, une ambition pour y parvenir. Probablement, est-ce pourquoi la stratégie de Tours Métropole Val de Loire est originale en ce qu'elle vise à s'appuyer sur les atouts du territoire et la proximité avec ses habitants, convaincue qu'ils sont les véritables vecteurs d'une attractivité durable et partagée !

Valoriser, développer et promouvoir les atouts d'un espace qui offre un cadre de vie exceptionnel, multiplier les projets de mobilités douces, d'autosuffisance énergétique et alimentaire, conforter la tradition de recherche et de transmission d'un territoire de savoirs et de savoir-faire, travailler avec tous les territoires de la Touraine dans une synergie inventive, agir résolument pour faire de l'accueil touristique et de l'offre culturelle d'authentiques marqueurs de l'humanisme moderne, œuvrer sans relâche à une identité métropolitaine et ligérienne reconnue à l'international, telle doit être l'ambition d'une Métropole séduisante que Tours Métropole Val de Loire veut incarner et faire vivre.

Depuis sa création, il y a un peu plus d'une année, je n'ai cessé, fort du soutien et de la disponibilité de mes collègues au Conseil Métropolitain, d'aller dans ce sens, avec pour ambition finale d'apporter aux habitants de la Métropole ce supplément de bien-être qu'ils sont légitimement en droit d'attendre. Or, il fallait non seulement croire en un tel projet mais aussi s'en donner les moyens. C'est pourquoi, faire de Tours Métropole Val de Loire une Métropole séduisante n'est pas une simple formule. C'est infiniment plus : c'est un engagement concret, économiquement attractif, culturellement captivant et humainement porteur d'espérance.

J'insiste sur ce dernier point. Il est pour moi essentiel d'apporter des réponses concrètes aux habitants et de leur proposer un projet tourné vers l'avenir. En effet, si bien souvent on parle de Métropole séduisante pour les regards extérieurs - à juste titre d'ailleurs - je trouve tout aussi important d'avoir l'ambition de rendre d'abord séduisante notre Métropole pour celles et ceux qui y habitent, y bâtissent le formidable espoir d'y vivre mieux et conçoivent pour leurs enfants une Métropole toujours à imaginer, à réinventer et à rendre plus séduisante encore.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

Tours Métropole Val de Loire

LA MÉT	ROPOLE JARDIN : UN ESPACE DE PROJET POUR CHACUN	4
1)	Réactiver les patrimoines	4
2)	Déployer un projet urbain ambitieux et articulé	5
3)	Porter haut le vivre ensemble	6
LA MÉT	ROPOLE DU BIEN-ÊTRE : S'ENGAGER DANS LES TRANSITIONS	9
1)	Privilégier une alimentation locale et saine	9
2)	S'engager dans la transition énergétique	10
3)	Favoriser les mobilités décarbonées	11
4)	Promouvoir la résilience	12
LA MÉT	ROPOLE CRÉATIVE : APPRENDRE, ENTREPRENDRE ET TRANSMETTRE	14
1)	Enrichir et développer l'offre de formation	14
2)	Diffuser et partager les savoirs	15
3)	Soutenir l'innovation	16
LA MÉT	ROPOLE ACCUEILLANTE : ATTIRER, CONNECTER ET ANCRER	20
1)	Accroître le rayonnement du territoire	20
2)	Faciliter les projets des entreprises	21
3)	Maximiser le potentiel touristique	22
4)	Conforter les connexions nationales et internationales : des lieux qui tissent les liens	23
UNE DE	MARCHE OUVERTE ET INCLUSIVE	26
1)	Le projet : une plateforme des stratégies métropolitaines	26
2)	Porter de nouvelles coalitions métropolitaines	28

LA MÉTROPOLE JARDIN: UN ESPACE DE PROJET POUR CHACUN

Dans la Métropole de Tours, la métropole jardin n'est pas un slogan hors sol. Cette expression recouvre au contraire une réalité territoriale tangible. L'image du jardin entre parfaitement en résonnance avec le socle naturel de la Métropole, son histoire prestigieuse et sa volonté résolue d'offrir une qualité de vie sans équivalent, susceptible de permettre aux acteurs, quels qu'ils soient, de cultiver leur épanouissement.

Aujourd'hui	A horizon 2050
Le couvert végétal représente 33% de l'espace urbanisé	Hausse
50% des logements et locaux bénéficient du THD	Hausse
1,14 médecin généraliste pour 1.000 habitants	Hausse
2,06 médecins spécialistes pour 1.000 habitants	Hausse
15% de chômage	Baisse

Sources: INSEE; France THD; FNAU-Observ'Agglo.

1) Réactiver les patrimoines

La Métropole est consciente de la qualité des emblèmes patrimoniaux et des marqueurs territoriaux qui font la valeur de son territoire. Ces emblèmes reposent à la fois sur un socle naturel et paysager fort bâti autour de la Loire, sur un patrimoine riche et diversifié et sur une Histoire qui permet l'inscription du territoire dans des valeurs universellement partagées. Il s'agira dans un premier temps de **sublimer l'héritage ligérien**. En effet la Loire est bien plus qu'un paysage à préserver, elle est et restera un fleuve de vie, d'usage, d'échange, que la Métropole veut valoriser, tant dans sa partie naturelle que dans sa séquence urbaine.

Cellule souche de l'identité métropolitaine, la Loire est un paysage support d'urbanités, de nature et de liens. Avec la démarche "Envies de Loire", le fleuve reprendra une place centrale dans les pratiques des Tourangeaux et la dynamique urbaine. Il doit faire projet et s'inscrire dans une relation d'échange avec le tissu urbain et les grands équipements de la Métropole.

Réactiver la Loire revient également à **redonner une place de choix dans la politique métropolitaine au Cher**, affluent majeur de la Loire, mais également aux vallons secondaires de la Choisille et de la Bédoire qui encadrent le cœur métropolitain. Le paysage constitué par le réseau des vallées et vallons orchestre la douceur de vivre qui caractérise le territoire. Réactiver le paysage de la Métropole s'articule donc autour de trois grands axes : faire projet entre Loire et Cher, repenser l'accès au fleuve et la relation entre les rives, valoriser le motif du coteau ligérien avec son boisement et son réseau de grandes propriétés de villégiature tournées vers le paysage.

La Métropole souhaite investir les champs culturels de la Renaissance pour réactiver des sites majeurs, à la fois en termes de valorisation touristique, mais également en matière de programmation culturelle. L'art des jardins de la Renaissance, la littérature moderne du XVI^e siècle, les changements architecturaux, les techniques et explorations futuristes des ingénieurs venus d'Italie sont autant d'éléments qui permettront de projeter le territoire dans un mouvement de liaison entre l'Histoire et l'avenir, en s'appuyant en particulier sur l'innovation que porte en son sein l'intelligence des patrimoines.

La Métropole souhaite également poursuive la **politique volontariste initiée en matière de valorisation de la gastronomie locale et de la viticulture, notamment autour des manifestations culturelles et scientifiques**. Ce sont autant d'occasion de participer au rayonnement du territoire, tout en mettant en avant les producteurs locaux et les circuits courts.

La dynamique culturelle dans laquelle s'inscrit le territoire de la Métropole est héritée de son Histoire singulière. Elle a eu des conséquences sur l'architecture et les jardins, mais également sur la gastronomie, la viticulture ou encore les Humanités. Ces valeurs permettent d'engager une nouvelle phase d'activation en s'attachant à **révéler et construire le patrimoine de demain**. La politique engagée en faveur du patrimoine du XX^e siècle, notamment dans la valorisation économique et architecturale de vastes emprises industrielles comme l'usine Mame, Cité de la Création et de l'Innovation, ou les projets de renouvellement urbain des quartiers de grands ensembles, témoigne de la volonté de la Métropole d'investir sur un patrimoine plus récent, dans une dynamique contemporaine en phase avec les nouveaux modes d'habiter, de travail et de loisirs. D'autres sites seront investis dans les années à venir, comme l'ancien Magasin Général. La politique patrimoniale de la Métropole s'articulera ainsi autour de quatre grands axes : la valorisation par le chantier et les équipements annexes des grands marqueurs architecturaux, la mise en action du patrimoine architectural et urbain du quotidien, la poursuite de la dynamique entreprise autour du patrimoine du XX^e siècle, une attention toute particulière à la qualité et à la créativité des interventions architecturales à venir.

2) Déployer un projet urbain ambitieux et articulé

Afin de renforcer son attractivité et son dynamisme, la Métropole doit offrir des secteurs disponibles pour des constructions de différentes vocations.

Héritière de la "ville bien bâtie", la Métropole entend porter une action urbaine résolue permettant d'activer de nombreux espaces dans la cohérence d'un nouveau projet urbain métropolitain pierre angulaire du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Cette stratégie de redéploiement urbain s'articule autour de trois figures métropolitaines reliées qui complètent la poursuite d'un programme de rénovation urbaine ambitieux dans les principaux quartiers d'habitat social du territoire.

Les hubs métropolitains: la gare de Tours, celle de Saint-Pierre-des-Corps, le quartier aéroportuaire et l'échangeur Tours centre de l'autoroute A10 seront autant d'opportunités de concilier mobilité et intensité urbaine à travers une programmation mixte mêlant intermodalités, bâtis et espaces de respiration, assurant l'attractivité tertiaire et touristique de la Métropole.

Les anciennes emprises productives du cœur métropolitain: les sites Michelin et Tupperware à Joué-lès-Tours, les grands mortiers à Saint-Pierre-des-Corps, le Menneton à Tours apparaissent comme de vastes emprises désindustrialisées tout en étant idéalement placées au cœur de la vie du territoire. Ces fonciers permettront de renouveler l'offre économique métropolitaine et pourront, pour certains d'entre eux, accueillir de nouveaux habitants dans des conditions urbaines singulières, préservant les marqueurs du passé en les tournant vers l'avenir.

Les espaces activés par le tramway : à l'instar de la première ligne, la deuxième ligne de tramway sera un accélérateur du renouvellement urbain. Plusieurs opérations d'aménagement sont initiées pour maximiser l'effet urbain de cet investissement public majeur : le Plessis-Botanique à La Riche, les Casernes et le site de l'Escem à Tours, le site Trousseau à Chambray-lès-Tours/Saint-Avertin. Ce sont pas moins de 550.000 mètres carrés de bâtiments (habitat, tertiaire, commerce, équipements notamment hospitaliers) qui seront développés dans les 10 prochaines années.

Cette action urbaine résolue ne se limite pas aux communes du cœur métropolitain, chacune des vingt-deux communes contribue, à sa mesure, à l'essor métropolitain. Le Programme Local de l'Habitat 2018-2023 de 3ème génération permet aux communes de contribuer au renforcement de l'attractivité résidentielle de la Métropole, fondée sur le développement d'un logement abordable vertueux pour accompagner la vitalité démographique (croissance envisagée de 21.000 habitants supplémentaires en 10 ans) et préparer le territoire aux mutations économiques. Dès 2019, un établissement public foncier permettra de mieux concrétiser cette stratégie urbaine par ailleurs concertée avec les 32 autres communes qui constituent le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle (approbation du projet en 2019).

3) Porter haut le vivre ensemble

La Métropole de Tours, soucieuse du bien-être de la population, œuvre pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des habitants. Sa politique de cohésion sociale vise à prévenir le risque de décrochage de certains territoires ou de certaines populations. Elle favorise, ainsi, l'accès à l'emploi et au logement des habitants, notamment, les plus vulnérables, accompagne les mobilités résidentielles et soutient, en particulier, l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile. Elle inscrit, également, au titre du contrat de ville 2015-2020, les quartiers les plus fragiles abritant près de 38.000 habitants, dans les dynamiques de développement du territoire afin d'améliorer leur image, diversifier leurs fonctions, leurs habitats et leurs usages.

L'intervention de la Métropole vise à offrir à chacun la possibilité de **bénéficier des ressources territoriales**. Dans cette optique, la mixité fonctionnelle est mise en œuvre dès qu'il y a une opportunité, en renouvellement urbain comme en extension. Elle permet d'offrir à la population une proximité aux commerces, services, équipements ou artisans. La vie quotidienne s'en trouve facilitée. En outre, la Métropole souhaite améliorer la présence de la nature en ville, la couverture numérique très haut débit et l'accès aux soins.

Pour favoriser la **mixité sociale** à l'échelle de son territoire, la Métropole organise, au titre de son PLH et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, le rééquilibrage de l'offre locative sociale en incitant au développement d'une offre à bas loyers en dehors des quartiers de la politique de la ville, et notamment dans les communes soumises à l'obligation de production de logement social et en recourant à la démolition de logements sociaux obsolètes. Dans le même but, elle coordonne l'enregistrement de la demande locative sociale et les attributions des logements sociaux.

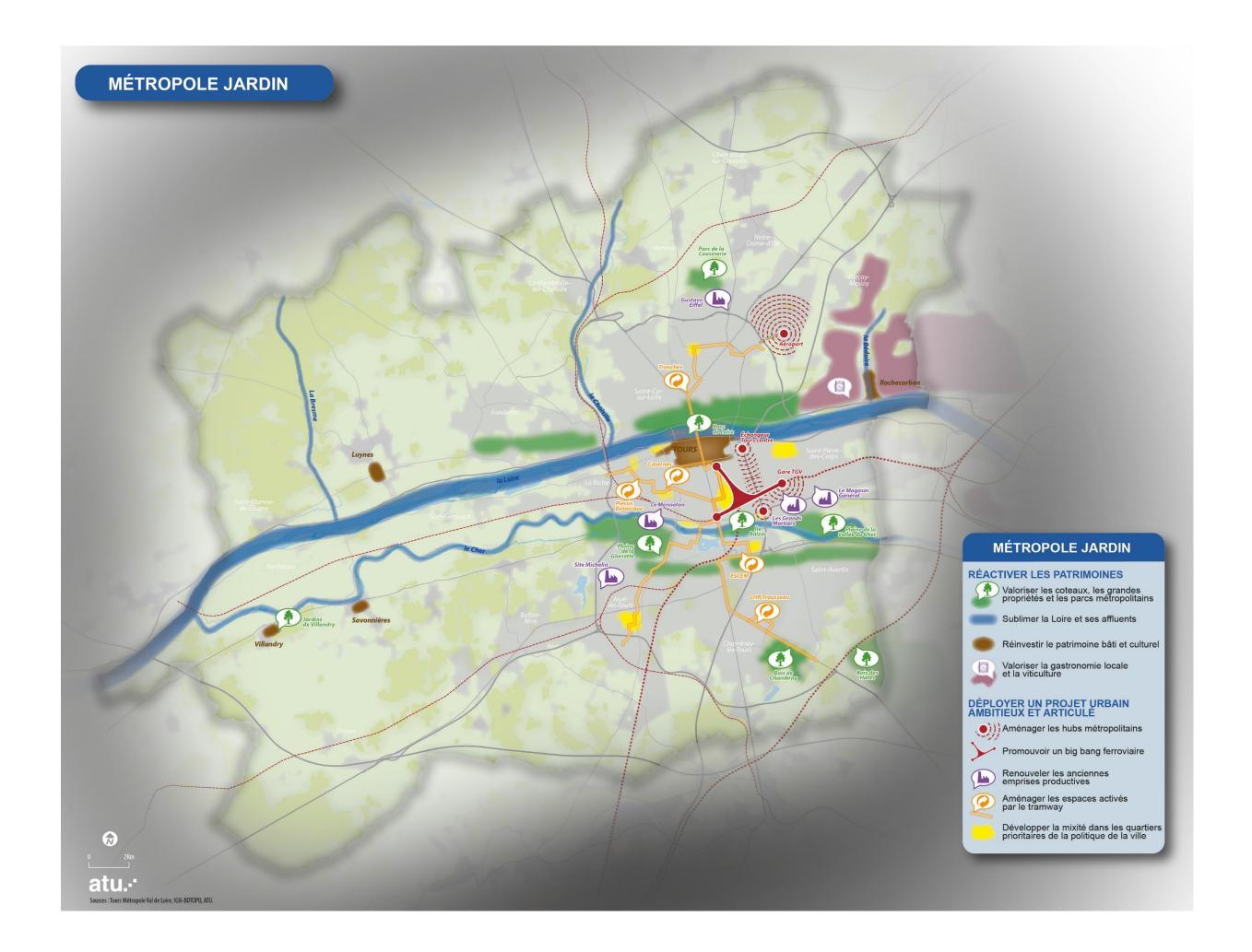
La stratégie de développement économique contribue, quant à elle, à la structuration et à la cohésion métropolitaine. La création ou le déplacement d'activités seront l'occasion de mieux mailler le territoire en équipements de proximité. Le soutien à l'économie sociale et solidaire et aux circuits courts participe du dessein métropolitain. En outre, la Métropole mobilise et encourage l'utilisation des clauses sociales d'insertion. Par ailleurs, le maillage du territoire en tiers-lieux, espaces de fabrique et de partage de la connaissance, incubateurs et centres de recherche, permet une montée en capacité d'innovation et de faire ensemble.

Tours Métropole Val de Loire entend aussi stimuler un mode d'actions collectives où le **faire ensemble** s'affirme comme vecteur du bien vivre ensemble. Elle incite, ainsi, au développement de l'implication des habitants dans la définition des politiques publiques métropolitaines (via notamment des conseils citoyens) et dans la conception et la réalisation des nouveaux quartiers et la transformation des quartiers existants. À cet effet, la Métropole a installé une **maison des projets** du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour organiser une concertation permanente dans les quartiers en rénovation urbaine et envisage, en 2019, la création d'une **maison**

de l'habitat pour rapprocher les dispositifs des pouvoirs publics en faveur de l'habitat et du logement des usagers.

De son côté, le monde associatif très riche qui anime le territoire au quotidien est un vecteur primordial de **lien social**. Il sera entretenu et valorisé. L'engagement étudiant dans la vie associative sera favorisé. Les pratiques sportives et culturelles seront facilitées.

La Métropole se veut intégratrice : chacun y a sa place et peut être acteur de la vie de quartier, de l'économie, des politiques publiques. La coordination des forces vives du territoire dans une vision solidaire et inclusive du projet de développement conforte la solidité de l'ensemble et concourt à l'épanouissement de chacun.



LA MÉTROPOLE DU BIEN-ÊTRE : S'ENGAGER DANS LES TRANSITIONS

L'air que l'on respire, l'énergie que l'on produit, les produits que l'on consomme, la manière dont on se déplace sont au cœur de la vie quotidienne et sont déterminants pour la santé et le bien être de chacun. Face à l'ampleur des enjeux, la Métropole de Tours ambitionne d'être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique et les polluants atmosphériques. Si devenir un territoire à haute qualité environnementale est une condition nécessaire à la préservation de son cadre de vie et in fine de son attractivité, c'est aussi un préalable nécessaire à l'ancrage des acteurs sur le territoire.

Aujourd'hui		A horizon 2050
20% des produits de la restauration collective proviennent du local		Hausse
Nombre de jours de	PM10 : 8 jours pour 1 station	- Baisse
pic de pollution	NO2 : 2 jours pour 1 station	
60.000 emplois dans le val inondable		Maintien
103.700 habitants dans le val inondable		Maintien
2.200 hectares urbanisés dans le val inondable		Maintien, voire baisse
Made de trouver est	Voiture et autres modes individuels motorisés : 58%	Baisse
Mode de transport (part des	Transport en commun : 8%	Hausse
déplacements)	Vélo : 4%	
	Marche à pied : 30%	Hausse

Sources : Cadastre - DGFiP/CD37 ; SLGRI ; Enquête Ménage Déplacement - 2008 - Périmètre de Transport Urbain, Lig'Air.

1) Privilégier une alimentation locale et saine

Jamais les attentes sociales n'ont été aussi fortes pour maîtriser la chaîne alimentaire. Aux considérations de santé publique s'ajoute une volonté croissante de consommer local et de tisser des liens entre producteurs et consommateurs.

Forte d'une tradition maraichère séculaire, la Métropole de Tours dispose de nombreux atouts pour satisfaire ces attentes. De plus, de multiples ressources potentiellement mobilisables se situent à proximité immédiate. Ainsi, dans un rayon de quinze kilomètres autour du cœur métropolitain, 50.000 hectares d'espaces pourraient être utilisables pour la production alimentaire, soit dix fois plus que les besoins en légumes pour tous les habitants. Par ailleurs, 470.000 hectares de prairies sont potentiellement disponibles dans un rayon élargi à quatre-vingt kilomètres, soit de quoi couvrir huit fois les besoins en viandes, laitages et œufs de la population de la Métropole.

Compte tenu de ce capital et de la volonté de mieux répondre à la demande sociale, la Métropole de Tours engage, avec l'ensemble des acteurs, une politique résolue permettant d'augmenter la surface agricole exploitée pour l'alimentation et de favoriser l'installation de jeunes exploitants. Au sein de son périmètre institutionnel, l'action sera concentrée sur les bords de Loire, la presqu'île de Berthenay et les franges du cœur métropolitain. Ces espaces jouent par ailleurs un rôle déterminant dans la bonne gestion d'une crue majeure de Loire. Ce faisant, ils ont une double vocation métropolitaine : celle d'augmenter la résilience du territoire et celle d'offrir des espaces qui doivent demeurer libres de tout bâti tout en présentant une richesse agronomique à l'utilité sociale et à la valeur économique reconnues. Au-delà de ce vaste potager ligérien susceptible de répondre à une part importante des besoins alimentaires de la population, l'intervention de la Métropole se concrétisera également dans la multiplication des jardins familiaux et partagés de proximité, y compris en milieu urbain, afin que la condition citadine intègre un rapport direct avec l'agriculture de proximité. Enfin, le dialogue engagé avec l'ensemble des intercommunalités du département doit permettre d'identifier des circuits d'alimentation possibles, en fonction des spécificités de chacun. L'objectif est d'atteindre 15% d'autosuffisance alimentaire d'ici 2025, et de proposer au moins 50% de produits locaux dans la restauration collective.

En parallèle de cette politique visant à constituer une offre élargie d'espaces agricoles productifs, la Métropole, en partenariat avec les représentants de la filière, amplifiera l'accompagnement des acteurs agricoles dans leur conversion à des pratiques plus respectueuses de l'environnement, des consommateurs et des riverains.

Au-delà de la production, il s'agit aussi de permettre la transformation et le stockage des produits, d'organiser les circuits courts, d'augmenter la part de produits locaux dans la restauration collective et de renforcer les liens entre producteurs et consommateurs.

2) S'engager dans la transition énergétique

La volonté de diminuer fortement les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire implique une maîtrise des consommations mais également un renforcement de la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de la Métropole. Aujourd'hui, 6% de l'énergie consommée sont produits localement. Il y a lieu de renforcer cette part pour atteindre une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 75% en 2050, soit 42.900 tonnes d'équivalent CO_2 évités par an.

La création d'une unité de production d'énergies vertes en 2022, un investissement de plus de 40 millions d'euros, s'inscrit dans cette stratégie énergétique. Cet équipement permettra de valoriser jusqu'à 80.000 tonnes de déchets chaque année en énergie (méthane et combustible solide de récupération). Le projet de nouveau centre de tri, investissement de l'ordre de 26 millions d'euros, permettra en 2021 d'optimiser le recyclage de plus de 40.000 tonnes de déchets à l'échelle de plusieurs communautés y compris au-delà du département d'Indre-et-Loire. Ce nouvel équipement métropolitain permettra de conforter une excellence en matière de collecte et de valorisation des déchets déjà reconnue au niveau national.

Dans le même temps, le réseau de chauffage urbain est en passe de basculer intégralement dans les énergies renouvelables. Une chaufferie à biomasse (CRE 3) a ainsi été ouverte en 2013 fournissant de l'énergie pour 14.000 équivalents logements tout en évitant 27.000 tonnes de CO₂ par an. Un nouveau réseau de chaleur sera déployé dans les trois ans dans l'Ouest de la Métropole mobilisant 25.000 tonnes/an de biomasse. En matière d'économie d'énergie dans l'habitat, la Métropole est engagée dans l'amplification de la rénovation des logements existants du parc public et du parc privé. Une plateforme locale de rénovation de l'habitat sera constituée pour

informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires et les professionnels de l'immobilier et du bâtiment, et ainsi renforcer le passage à l'acte en faveur de travaux d'amélioration énergétique.

L'ensemble de ces actions métropolitaines ont été reconnues par leur inscription dans la politique européenne "SEAPs". La Métropole et la ville de Tours viennent par ailleurs de se voir certifier par la norme ISO 50.001 (gestion efficace et meilleur usage de l'énergie). Elles sont les plus grandes collectivités d'Europe à bénéficier de cette reconnaissance dans l'excellence du management de l'énergie.

3) Favoriser les mobilités décarbonées

Afin de garantir une haute qualité de vie à la population, la Métropole de Tours veille à ce que chacun puisse accéder aux nombreuses ressources locales. Ainsi, les habitants peuvent facilement recourir aux différents services du territoire, qu'ils résident à proximité immédiate ou qu'ils puissent s'y rendre aisément en réduisant leur empreinte carbone. Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) adopté en 2013 fixe pour dix ans les orientations de la Métropole en matière de mobilité. Tours Métropole Val de Loire cherche à réduire l'usage individuel des véhicules motorisés, en favorisant le développement de toutes les alternatives (transports en commun, vélo, marche) et en réorientant l'urbanisation afin de rendre ces modes de transport plus attractifs.

Déployer et articuler les réseaux de transport en commun

Forte du succès de la première ligne de tramway inaugurée en 2013, la Métropole poursuit son investissement dans l'édification d'un système de transport collectif maillé et performant. La deuxième ligne sera mise en service en 2025 et offrira près de 15 kilomètres supplémentaires (selon les options de tracé en cours d'étude). Elle connectera les sites hospitaliers du Sud et de l'Ouest du cœur de la Métropole. Devrait venir ensuite une troisième ligne telle qu'inscrite dans le schéma 2050 adopté par le conseil métropolitain. L'amélioration de l'articulation du réseau urbain avec l'étoile ferroviaire demeure une ambition fortement affichée par les élus métropolitains. Avec près de 90% des habitants du département qui vivent à proximité d'au moins une gare, le potentiel d'usagers du train est très élevé en Indre-et-Loire. Le réseau ferroviaire doit ainsi être positionné au cœur des mobilités locales, en interconnexion avec les services urbains. Des évolutions très variées sont possibles, allant de l'augmentation de services ferroviaires sur certains axes, en passant par la mise en service de lignes de tram-train, ou encore en ouvrant de nouvelles haltes ferroviaires. L'évolution de la desserte ferroviaire du cœur de la Métropole est un souhait fortement exprimé par les élus métropolitains.

Porter un réseau vélo express 2030

En complément des transports collectifs, la Métropole de Tours affiche de grandes ambitions en matière de politique cyclable, combinant des usages quotidiens et touristiques. Elle s'apprête à adopter son **schéma directeur vélo 2030** qui fonde l'ambition d'offrir aux 200.000 habitants du cœur métropolitain un axe vélo Nord/Sud et Est/Ouest structurant à moins de 3 minutes de leur domicile.

Ce schéma s'appuie sur :

- le réseau des véloroutes, dont la Métropole constitue un carrefour à l'échelle nationale;
- des boucles cyclotouristiques en cours de constitution;
- un réseau d'axes éco-mobiles offrant des traversées complètes de la Métropole ;
- des liaisons vers les itinéraires cyclables développés par les intercommunalités voisines de la Métropole.

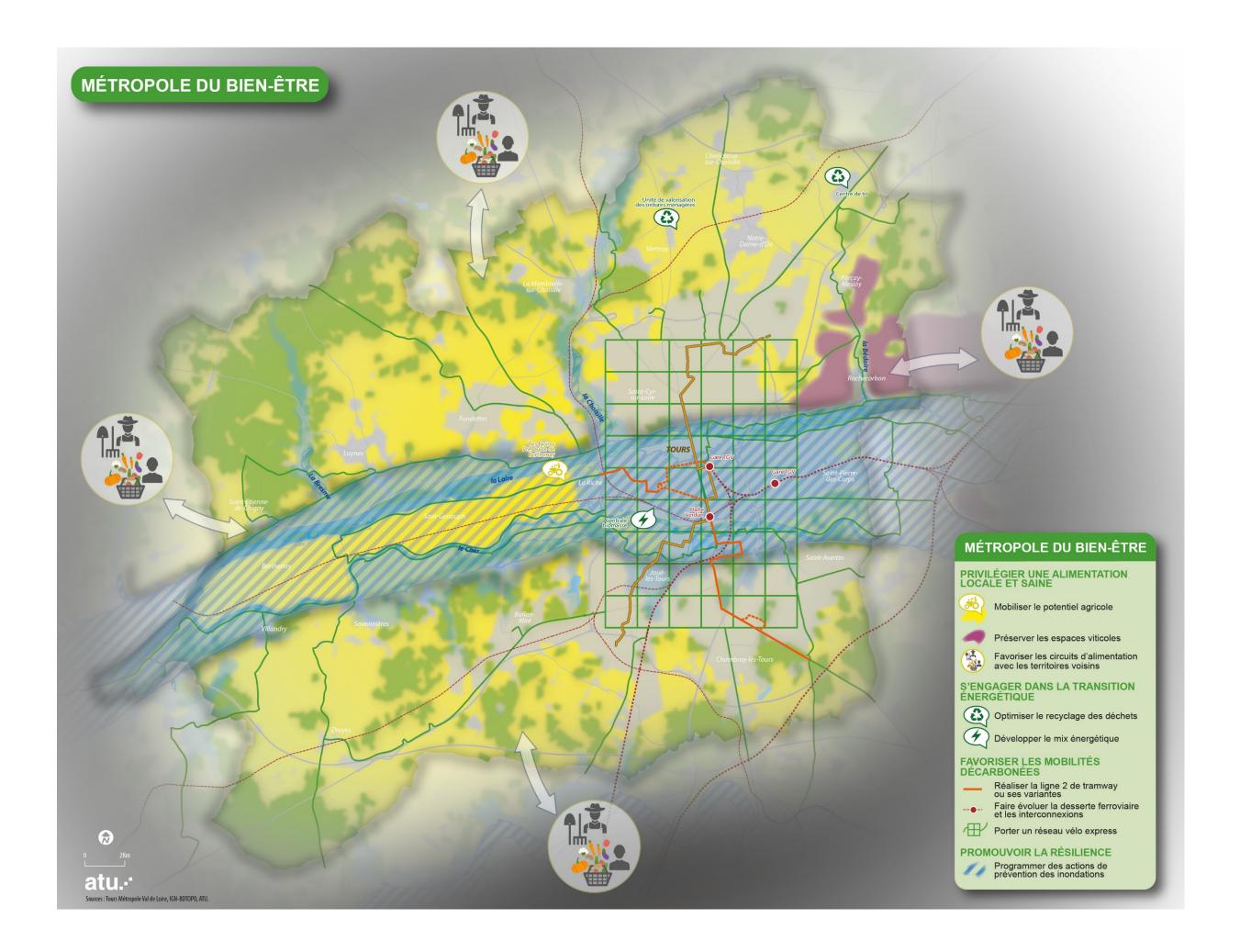
Associée au réseau cyclable structurant, une dizaine de franchissements sont identifiés comme nécessaires pour répondre aux besoins de mobilités douces. Ils permettront d'améliorer les connexions entre quartiers riverains et d'assurer les grandes liaisons à l'échelle de la Métropole. Ce ne sont pas moins de **180 km de pistes larges et confortables qui seront aménagés** avec l'objectif que ce réseau structurant permette, par effet levier, d'apaiser la circulation dans l'ensemble des tissus urbains.

En complément de l'édification de ce réseau express, le déploiement de nouveaux services se poursuit. En juillet 2017, la Métropole a ouvert à proximité de la gare de Tours son "accueil vélorando", un lieu dédié à l'accueil des cyclistes, cyclotouristes et randonneurs. L'importante activité menée par cette structure, dès ses premiers mois d'existence, montre sa pertinence. Depuis janvier 2018, la Métropole a mis en place un service de vélo en free-floating, baptisé Indigo Weel. Ce dispositif de location de courte durée complète l'offre Velociti, qui permet une location de moyenne et longue durée depuis 2006 (près de 1.000 vélos loués en permanence). La Métropole souhaite poursuivre et compléter le développement de ce dispositif, en aménageant un parc de stationnements sécurisés de grande capacité dans le quartier de la gare de Tours.

4) Promouvoir la résilience

La prise en compte des risques environnementaux ne constitue pas un frein au développement du territoire. Au contraire, en créant les conditions de la résilience, la Métropole adopte un modèle de développement plus robuste et responsable, en un mot plus durable. Les risques encourus sont variés - risque d'inondation ou technologique, pollution atmosphérique, nuisances sonores, etc. mais leur appréhension est identique : il est inutile de nier l'aléa, il s'agit au contraire d'en tenir compte à chaque stade de réalisation d'un projet. Les fonctions d'habitat, de développement économique et les services publics sont largement concentrées en secteur inondable, appelant un renouvellement urbain qui rend ce cœur de Métropole plus résilient. Loin de figer les espaces urbains, le risque et sa bonne appréhension impliquent de mobiliser l'intelligence territoriale pour adapter la politique du logement ou de création de parcs d'activités. Il s'agit également de faire de la préservation du tissu agricole et de la biodiversité un facteur de résilience. Il y a lieu enfin, de renforcer le système de protection en le mettant au niveau de l'occurrence collectivement admise. La stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) adopté en 2017 par la Métropole articule ainsi la question du projet de développement du territoire exposé à celle du système de défense adéquat (principe de la vulnérabilité maitrisée) et de la préparation et de la coordination de l'ensemble des acteurs.

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations en cours de validation décline cette stratégie en 45 actions.



LA MÉTROPOLE CRÉATIVE : APPRENDRE, ENTREPRENDRE ET TRANSMETTRE

La métropole porte en elle le devoir de favoriser le développement et l'épanouissement de ses habitants, des acteurs économiques qui y sont implantés, des usagers qui la fréquentent. Aussi, Tours Métropole Val de Loire se donne pour ambition d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de formation, que celle-ci prenne la forme de l'apprentissage, de l'enseignement supérieur, de la formation continue ou d'expériences diverses. La Métropole de Tours s'illustre également en tant que territoire facile pour l'innovation. Son rôle est celui d'un guide qui donne des clés de compréhension, met les équipements nécessaires à disposition et accompagne les projets. In fine la réussite des apprenants lui procure satisfaction, d'autant plus si, à leur tour, ceux-ci diffusent leurs savoirs et leurs compétences. Cette faculté d'éducation et d'expérimentation doit être partie prenante de l'identité de la Métropole de Tours.

Aujourd'hui	A horizon 2050
9% des emplois occupés par des cadres des fonctions métropolitaines	Hausse
34.100 apprenants dont 2.700 étudiants étrangers à l'Université	50.000 apprenants Hausse
4.600 étudiants inscrits en master ou en doctorat, soit 13,5% des effectifs apprenants	Hausse

Sources : INSEE ; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire ; Université de Tours.

1) Enrichir et développer l'offre de formation

La Métropole de Tours constitue le premier pôle de formation de la région Centre - Val de Loire. Son objectif à moyen terme est de massifier son offre afin qu'elle se distingue à l'échelle du Grand Ouest, voire aux niveaux national et international pour certaines spécialisations. Il s'agit à la fois d'accroître le nombre de cursus proposés, de les compléter qualitativement et de les ouvrir vers l'étranger.

Si le spectre de formation existant est assez large, il demeure des manques. Le développement de nouveaux cycles de master et de doctorat constitue une priorité. Les domaines du management, des sciences politiques, de l'architecture, du design, de l'ingénierie et du numérique sont plus particulièrement ciblés. De plus, s'appuyant sur son identité et sur les réussites de formations ancrées de longue date sur son territoire, la Métropole de Tours souhaite s'inscrire en tant que centre de ressources mondial de la francophonie.

En outre, les voies de **l'apprentissage et du compagnonnage** seront valorisées, en tant que méthodes d'enseignement opérationnelles au service de l'excellence des savoir-faire. L'investissement fort des collectivités sur ce sujet se traduira par l'accueil d'apprentis en leur sein et par la mobilisation de clauses de mieux disant social dans leurs appels d'offre. Les compagnons, ambassadeurs des compétences du territoire, auront une place de choix dans la mise en œuvre des projets métropolitains. Ces actions devraient inciter les employeurs, publics et privés, à soutenir la stratégie métropolitaine en matière d'apprentissage et de compagnonnage, en adoptant la même ligne de conduite.

D'une manière générale, la Métropole de Tours cherche à rapprocher les sphères de la formation et de la recherche du monde économique. L'enjeu est tout à la fois de se positionner sur les métiers à fort potentiel d'emploi, de faciliter la formation tout au long de la vie et d'adapter autant que possible les cursus proposés aux besoins des entreprises. Objectif : accroître le poids des personnes formées au sein de la Métropole et qui exercent ensuite leur activité professionnelle sur le territoire. Pour ce faire, les acteurs économiques au travers de leur Direction des Ressources Humaines seront associés à la définition des nouvelles offres de formation. L'élaboration, courant 2018, du schéma métropolitain enseignement supérieur, apprentissage, formation, recherche et innovation (ESAFRI) sera l'occasion de fédérer l'écosystème du secteur. L'Université, acteur majeur de la formation et de la recherche, sera confortée, dans le même temps où une prospection pour des établissements proposant une offre complémentaire (dans son contenu et sa pédagogie) sera engagée. D'une manière générale, les acteurs locaux devront davantage s'ouvrir les uns ou autres afin de favoriser les passerelles entre formations et les cursus hybrides.

Corollaire du renforcement de l'offre de formation, les **conditions d'accueil** des apprenants et des enseignants-chercheurs seront améliorées. Un kit d'accueil à destination des nouveaux venus sera mis en place, la semaine d'accueil évoluera vers un évènement davantage marquant et fédérateur, les réussites locales seront valorisées. La Métropole de Tours veillera à conserver son caractère de ville - campus, entre autres en accompagnant l'Université de Tours dans son projet immobilier (dévolution du patrimoine). De plus, elle favorisera le développement des sites les plus proches des axes de transport en commun et les mobilités douces, entre sites de formation, entre lieux d'étude et d'habitation ou de loisirs. Au final, la qualité de l'accueil et la bienveillance à l'égard des apprenants et des enseignants-chercheurs participeront de la renommée de l'offre de formation et de la recherche ainsi que de leur ancrage sur le territoire.

2) <u>Diffuser et partager les savoirs</u>

La Métropole de Tours regorge de talents, d'enseignants de qualité, et de recherches innovantes. Si elle entend les pérenniser sur son territoire et accroître leur nombre au travers de l'amélioration de l'offre (cf. ci-dessus) elle souhaite, au-delà des personnes directement concernées par ces cursus (apprenants, enseignants, chercheurs), que le développement de la formation et de la recherche bénéficie au plus grand nombre. Elle s'engage donc en faveur d'une meilleure **visibilité** de l'écosystème local, d'une communication plus efficace auprès de la population et des acteurs économiques, d'un **ancrage** durable des apprenants sur le territoire.

Le rapprochement entre les sphères de la formation et de la recherche et le monde économique, a déjà été évoqué. L'accompagnement des entreprises, notamment des très petites, petites et moyennes unités, dans le recrutement d'un stagiaire, d'un apprenti ou d'un candidat dont ce serait le premier poste constitue une voie intéressante pour ancrer les savoirs sur la Métropole. La multiplication des projets communs entre les forces vives du territoire et les collectivités en est une autre. En outre, le développement et la valorisation des métiers de la restauration du patrimoine sont au service de la connaissance et de la reconnaissance des savoir-faire locaux. La promotion de l'artisanat local, son recours et sa valorisation au travers de chantiers emblématiques ouverts au public font partie des priorités de la Métropole.

Diffuser les savoir, c'est permettre leur dissémination à différents temps et dans différents lieux, quotidiens comme exceptionnels. La Métropole souhaite que l'expertise scientifique des enseignants - chercheurs soit davantage mobilisée au travers de manifestations ludiques, cycles de conférence, etc. Les partenariats avec les musées, cinémas et autres structures culturelles du territoire pourraient utilement se développer. De même, leur accès plus aisé (exemples : tarification

et horaires de visite) ainsi que l'ouverture des sites de formation au public à certaines occasions pourront contribuer à une plus large connaissance et susciter des vocations.

Savoir-faire et talents se trouvent aussi chez les apprenants. Des **partenariats pédagogiques** plus nombreux (stages, projets tutorés et autres formats) doivent permettre des échanges constructifs entre maîtrise d'ouvrage et personnes en formation. En outre, la Métropole désire renforcer leur attachement au territoire de sorte à ce qu'ils effectuent l'ensemble de leur cursus sur place et qu'ils commencent leur parcours professionnel localement.

Par ailleurs, une plus grande place sera accordée à la valorisation des recherches et des réussites locales, qu'il s'agisse de rayonnement national ou international comme de communications de proximité. L'objectif est à la fois de reconnaître l'utilité et la qualité des travaux menés sur le territoire de la Métropole et de donner envie à certains non-initiés d'en découvrir davantage.

3) Soutenir l'innovation

La Métropole a à cœur de pousser ses habitants et ses acteurs économiques à donner le meilleur d'eux-mêmes. Dans cette quête, insuffler le goût d'innover constitue un préalable nécessaire. Aussi, la Métropole s'attache à proposer les moyens d'action et l'accompagnement nécessaires pour favoriser le processus créatif et les inventions.

Certaines filières d'excellence sont plus particulièrement visées. Le secteur de la santé apparaît comme la première d'entre elle en résonnance avec la stratégie métropolitaine du bien-être. La Métropole accompagne le projet Trousseau 2026 porté par le Centre Hospitalier Régional Universitaire, vaisseau amiral de cette filière d'excellence. Ce pôle de soin et de recherche fait référence à plusieurs échelles : patients originaires du département et au-delà, laboratoires leaders en France (virologie, COREVIH), inscription dans les réseaux régionaux (HUGO) et internationaux. Les sciences du vivant font également l'objet d'une attention spécifique, comme certains secteurs industriels. Pour ces différents domaines, l'Université, le Centre Hospitalier Régional et Universitaire, les Centres d'Études et de Recherche et les principaux employeurs publics et privés du territoire sont des partenaires privilégiés de la Métropole. Par ailleurs, Tours, Cité internationale de la Gastronomie, entend devenir un laboratoire d'expériences et de recherches sur ce sujet.

Le soutien de la Métropole à ce vivier de chercheurs dynamiques et d'entrepreneurs créatifs se traduit par des projets immobiliers et des opérations d'aménagement. L'objectif premier est d'adapter l'offre aux besoins, afin de faciliter le développement et la pérennisation d'activités innovantes sur le territoire. Un réseau de tiers-lieux sera notamment mis en place. Ces espaces sociaux, autres que la maison et le travail, peuvent prendre différentes formes, virtuels ou réels. Ils permettent à des individus qui n'ont pas forcément vocation à se croiser de se rencontrer, de se réunir et d'échanger de manière informelle. Ce sont des espaces de fabrique et de mise en commun de connaissances et de compétences. Qu'ils soient thématiques ou généralistes, ils sont les vecteurs d'une montée en capacité de création et d'un apprentissage à faire ensemble.

De plus, la Métropole se mobilise pour s'inscrire dans la transformation digitale en cours, dont les potentialités offertes par ses nouveaux outils servent le monde de l'enseignement, de la recherche et de l'économie comme la sphère domestique. Tours Métropole Val de Loire s'est depuis longtemps saisie de l'aménagement numérique du territoire. Le déploiement de la fibre très haut débit propose un maillage toujours plus fin. Dans le même temps, le wifi public, déjà en place dans de nombreux centres urbains, sera plus systématiquement offert aux habitants, actifs, étudiants et visiteurs de la Métropole.

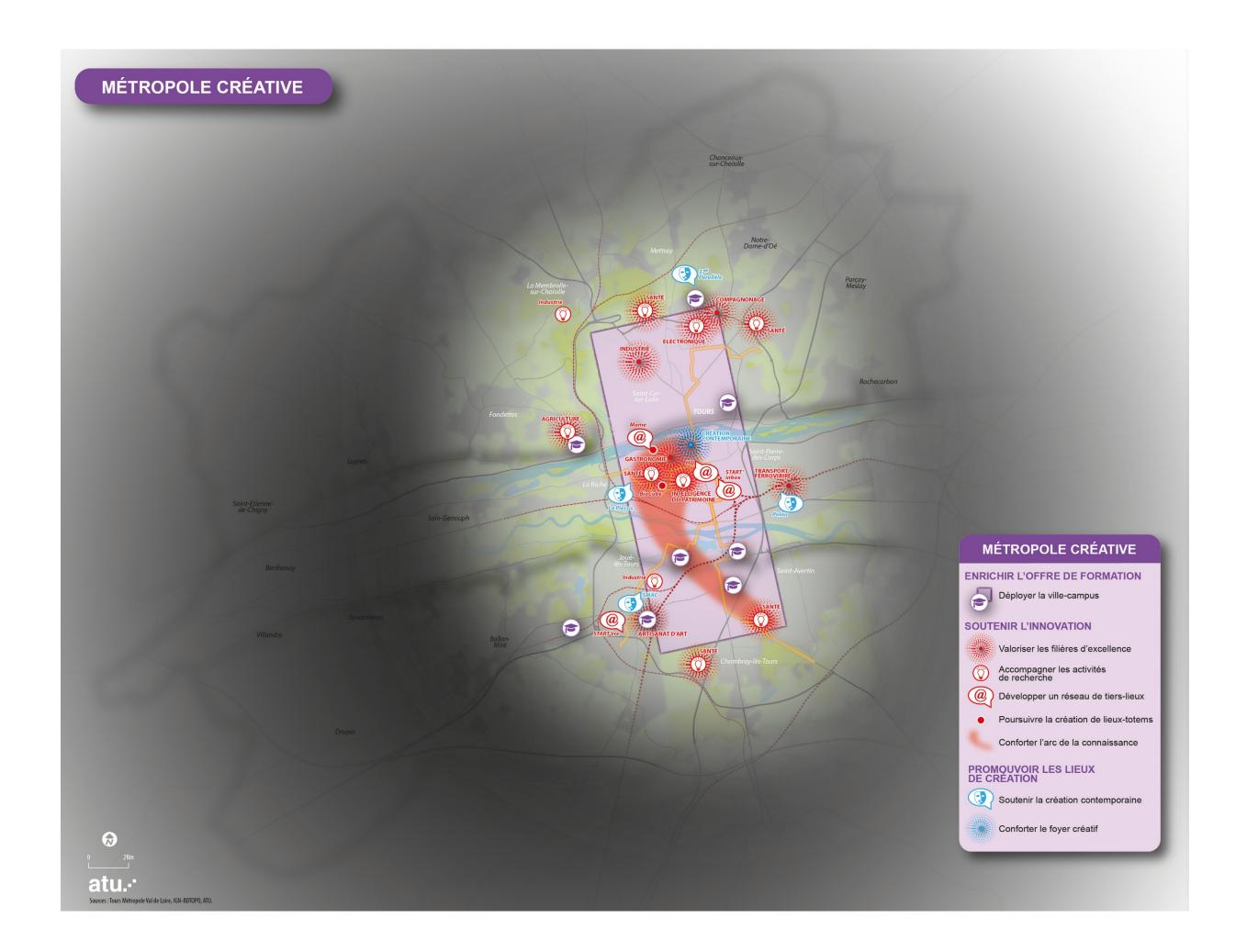
Soutenir l'innovation c'est également la **rendre plus visible**. La Métropole souhaite poursuivre la création de lieux emblématiques marqueurs d'une filière, en tant qu'espaces fédérateurs contribuant

au rayonnement du territoire. Mame, épicentre de la French Tech Loire Valley, et Bio3, dédié aux sciences du vivant, sont deux exemples de **lieux totems** dans lesquels la Métropole s'est impliquée.

Certains sites seront privilégiés pour accueillir l'accroissement de l'offre en structures dédiées à l'innovation et en espaces de transition. Ceux-ci seront au service des travaux menés par les principaux employeurs privés et publics, les instituts de recherche et autres groupements de projet. Aussi, les secteurs urbains de développement préférentiel de cette offre chercheront la proximité avec les équipes de recherche, les centres de ressources et les lieux d'excellence existants. L'objectif est de créer des espaces unifiés pour les acteurs aux intérêts communs. Au-delà des collaborations connues, la Métropole étudiera avec attention les besoins liés à l'émergence de nouvelles activités ou de nouveaux groupements d'acteurs.

L'attachement de la Métropole à porter haut les couleurs de l'innovation pourrait également se traduire dans l'organisation d'évènements réguliers : biennale de la création, manifestation dédiée à la connaissance et à la valorisation des réussites et des fleurons du territoire, etc. Au-delà des lieux, l'animation des sites et leur appropriation par la population sont essentielles pour permettre à tout à chacun de développer son propre potentiel. À ce titre, la mobilisation de tous les acteurs et partenaires est indispensable.

La capacité de la Métropole à être accueillante aux innovations pourrait également s'illustrer dans sa faculté à faciliter les levées de fonds, à inciter au financement participatif et à mobiliser les habitants pour tester les process et les produits. Tours Métropole Val de Loire a d'ores et déjà initié et contribué au fonds d'investissement régional Loire Valley Invest (budget de 2 millions d'euros sur les 21,5 millions d'euros collectés auprès des différents souscripteurs dans le but de financer des projets sur les cinq ans à venir) et soutient des initiatives de crowdfunding telles que Make in Loire Valley.



LA MÉTROPOLE ACCUEILLANTE : ATTIRER, CONNECTER ET ANCRER

La Métropole de Tours souhaite assumer pleinement son rôle de complexe urbain structurant. Il s'agit de faire masse, dans tous les secteurs : démographie, économie, équipement, etc. À horizon 2050, elle se fixe comme objectif d'accroître significativement ses ressources pour dépasser les seuils de 400.000 habitants, 50.000 apprenants, 1.200 chercheurs, 200.000 emplois, 2,5 millions de nuitées. Afin de convaincre chacun de venir et de rester sur son territoire, Tours Métropole Val de Loire déploie une stratégie d'accueil multidimensionnelle.

Aujourd'hui	A horizon 2050
147.500 emplois	200.000
292.000 habitants	350.000
12 métropoles françaises et européennes à moins de 3h de Tours	Hausse
1,5 millions de nuitées marchandes	2,5 millions
Les touristes demeurent en moyenne 1,4 jour dans un hôtel et 2,5 jours dans un camping lors de leur déplacement sur la Métropole	Hausse
207 manifestations dont 17 congrès accueillies par Tours Évènements	Hausse

Sources : INSEE ; www.mappy.fr ; www.tours.aeroport.fr ; ouisncf ; Tours Métropole Val de Loire ; Tours Évènements.

1) Accroître le rayonnement du territoire

La Métropole de Tours entend devenir une destination phare. Pour cela, il lui faut améliorer la perception qu'en ont les personnes qui ne la connaissent pas, augmenter sa visibilité et unir toutes les énergies locales dans une même direction. La démarche de **marketing territorial** est au service de cette stratégie d'attractivité. Initiée en 2015, elle entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle et doit répondre à quatre objectifs majeurs :

- renouveler l'image traditionnelle de la Touraine ;
- faire de ce territoire privilégié un puissant moteur;
- placer l'innovation et la jeunesse au cœur du projet ;
- faire de la "taille humaine" du territoire une force.

La mise en œuvre de cette stratégie s'articule autour de la notion de l'art de l'accueil, des entrepreneurs, des talents, des étudiants, des habitants, des touristes. La première feuille de route se veut une vitrine de la nouvelle ambition que se donne le territoire. Elle s'attache notamment à :

- faire vivre la démarche, entre autres au travers de l'animation du réseau des ambassadeurs ;
- harmoniser l'accueil, en se dotant d'un référentiel commun de l'excellence de l'accueil ;
- professionnaliser le réseau des développeurs économiques (formation et optimisation des outils existants tels que la plateforme extranet Dev'Up);

- accueillir et connecter les entreprises (mise en relation, offre de services, prospection, communication);
- capter et accompagner les étudiants (notamment connaissance des besoins et offre de services);
- insuffler le goût d'innover (exemples : testeur d'innovation, financement participatif, showroom).

Au final, le territoire métropolitain et ses acteurs se veulent une **terre d'accueil et d'hospitalité** pour les nouveaux arrivants, les entreprises et les touristes.

En ce qui concerne la **population**, la politique résidentielle de Tours Métropole Val de Loire vise à limiter la périurbanisation au travers d'une offre de logements davantage adaptée aux parcours résidentiels des ménages, et plus particulièrement des familles et des personnes en mobilité.

En matière de développement économique, la stratégie d'attractivité présente comme point de départ une action de prospection auprès des **acteurs économiques** qui ont réalisé une étape de leur parcours professionnel en Touraine mais qui n'y sont plus implantés aujourd'hui.

Vis-à-vis du public des **étudiants et des enseignants-chercheurs**, la Métropole s'engage notamment à capitaliser sur la présence de l'Institut de Touraine et à promouvoir les rencontres et salons internationaux qui se déroulent sur son territoire.

En outre, une meilleure **inscription internationale** est recherchée. L'enjeu est d'accroître le nombre de touristes tout en élargissant leurs origines géographiques, de capter davantage d'investisseurs étrangers dans les projets locaux, d'amener plus d'étudiants et d'enseignants-chercheurs à s'installer dans la Métropole de Tours. La coordination des partenariats initiés par les collectivités, les structures d'enseignement supérieur ou les entreprises constitue une première étape dans la mise en cohérence de la politique internationale de la Métropole. Cette action, au-delà de la lisibilité, devrait améliorer les retombées pour chacun sur le territoire.

2) Faciliter les projets des entreprises

Donner une autre dimension au tissu économique local suppose tout à la fois d'accroître le rayonnement de la Métropole de Tours et de prendre soin des entreprises une fois celles-ci installées sur le territoire. Après avoir partagé le référentiel des attentes des publics visés, des actions de différents ordres sont mises en place.

Bien accueillir, c'est pouvoir proposer rapidement des lieux d'implantation et de développement de l'activité. L'offre foncière et immobilière sera donc adaptée et complétée afin de favoriser le parcours résidentiel et la satisfaction des entreprises. Les parcs d'activité dédiés feront l'objet de requalifications, accompagnées d'une amélioration des équipements et services proposés. Au-delà des locaux, bureaux et fonciers traditionnellement recherchés, une réflexion est menée concernant le développement de nouveaux types de réponse à la demande exprimée. Il pourra s'agir d'hôtels d'entreprises, d'espaces de transition (incubateur, pépinière spécialisée ou autre structure) ou d'offres alternatives à l'immobilier d'activité "classique" (comme l'hébergement ou le parrainage). Pour la cible plus particulière des créateurs d'entreprises, des accélérateurs de croissance spécifiques aux start-up, très petites, petites et moyennes entreprises seront proposés.

L'offre de services aux porteurs de projet sera consolidée et coordonnée. Sur ce sujet, Tours Métropole Val de Loire travaille en collaboration avec les chambres consulaires et la région Centre - Val de Loire. L'accompagnement porte, entre autres, sur les démarches administratives, la recherche de repreneurs et de financements. Il peut aussi s'agir d'aide au positionnement et à la stratégie de développement, notamment dans le cas de créateurs d'entreprises.

Savoir recevoir, c'est également faire preuve d'une **culture d'accueil** qui s'exprime, entre autres, par le dynamisme et la réactivité des acteurs locaux, unis dans des lignes de conduites communes, voire dans un guichet unique tel un office des entreprises. Il s'agit aussi de créer des **opportunités de rencontre**. Plusieurs axes de travail ont été identifiés. Premièrement, la Métropole doit permettre de renforcer les liens entre monde économique et monde de la formation, notamment dans l'optique d'adapter l'offre aux besoins et de faciliter les recrutements. Les passerelles sont également à développer entre chefs d'entreprises actuels et potentiels afin de favoriser la reprise d'activité. Les collaborations peuvent également être financières. Tours Métropole Val de Loire entend devenir un territoire incitatif aux investissements publics et privés dans certaines initiatives locales ainsi qu'au financement participatif. Enfin, il s'agira de faciliter les échanges et les partenariats au travers d'une programmation mixte des opérations d'aménagement, y compris dans les projets à vocation uniquement économique, d'un développement des lieux de travail et de loisirs communs à différents secteurs d'activité, etc.

3) Maximiser le potentiel touristique

Tours Métropole Val de Loire dispose de nombreux atouts. À la croisée de grandes infrastructures de transport, elle recèle un patrimoine naturel, bâti et culturel important. Au cœur du Val de Loire et de ses châteaux, ce territoire présente un terreau favorable au développement du tourisme, aujourd'hui sous-exploité. Tours Métropole Val de Loire, consciente de ses marges de progression, souhaite mieux faire connaître ses richesses et les mettre en réseau afin que le plus grand nombre puisse en profiter. Différents axes de projet sont aujourd'hui engagés.

Tout d'abord, des **orientations thématiques** sont identifiées. Il s'agit de construire un message clair et lisible à partir de ce qui constitue l'identité du territoire. D'une manière générale, des interactions sont recherchées entre les activités touristiques et les champs d'innovation portés par les acteurs locaux. Il pourra entre autres s'agir d'industrie cosmétique dans le jardin de la France ou d'offre culturelle en lien avec le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR) et le Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT). Définir un programme à partir des personnages illustres qui ont vécu dans la Métropole constitue une autre piste, de même que la gastronomie (cité internationale) et l'éco-tourisme. Les grandes voies cyclables (Loire à vélo, Saint-Jacques à vélo, etc.) peuvent être un levier important pour le développement de cette dernière activité ; Tours Métropole Val de Loire ambitionne de devenir la capitale européenne du cyclotourisme. Autre stratégie de rayonnement ciblée : le tourisme d'affaires. Tours Métropole Val de Loire entend être une des dix premières destinations françaises.

Ces orientations thématiques, si elles constituent en elles-mêmes une mise en cohérence de l'offre, ne doivent pas être comprises comme des silos étanches. L'augmentation significative du nombre de touristes et de leur durée de séjour passe par un **combiné d'activités**. La stratégie de Tours Métropole Val de Loire consiste à la fois à renforcer la fréquentation des points d'appel que constituent par exemple les châteaux et la Loire et à redistribuer davantage les flux, vers d'autres secteurs du territoire et d'autres types d'activité. Il s'agit d'articuler les complémentarités. Dans cette recherche de diversité, une offre ludique singulière sera étudiée. Par ailleurs, cette articulation ne prendra pleinement son sens qu'avec une mise en réseau qui dépasse le périmètre institutionnel de la Métropole, afin d'amplifier les échanges avec les offres disponibles à proximité de ce territoire. Les contrats de réciprocité sont mobilisés en ce sens.

Par ailleurs, les activités touristiques se composent d'évènements, sportifs et culturels. La Métropole souhaite les développer et mieux les faire connaître. Ces temps de partage et de communication pourraient s'organiser autour des domaines de la musique, du jardin, des lettres, du cinéma, des arts de la rue ou de la gastronomie. Les plaines de la Gloriette et du Cher, de même que

les équipements métropolitains situés en centre-ville de Tours ou à proximité immédiate, en seront les lieux privilégiés.

Afin de donner vie à ses différents projets et d'atteindre ses objectifs, la Métropole organise la mobilisation de moyens et du système d'acteurs. La première étape consiste à fédérer et à coordonner les différentes parties prenantes de la démarche. Au-delà des professionnels du tourisme, il s'agit de faire appel aux habitants et aux acteurs économiques du territoire afin qu'ils en deviennent des ambassadeurs, relais des richesses à découvrir et de la qualité de l'accueil. En termes d'équipement, l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre d'hébergement, de restauration et de service constitue une priorité. En outre, un réseau d'hébergements spécialisés pour les touristes itinérants (notamment cyclotourisme et tourisme fluvial) est à construire. Des services (exemples : maison du vélo, information et accès à internet) et des aménagements adaptés (comme des boucles de visite, des pistes cyclables de grande qualité, confortables et sécurisées) sont également développés.

4) <u>Conforter les connexions nationales et internationales : des lieux qui</u> tissent les liens

Être connecté aux principales métropoles françaises et internationales constitue une condition sine qua non du développement d'une métropole. Tours Métropole Val de Loire s'inscrit dans cette définition. Bien pourvue en infrastructures de transport rapide (aéroport, autoroutes, TGV), elle porte l'ambition d'être un hub inter-régional.

Un hub est un espace d'interface privilégié entre différents réseaux. De par sa capacité d'interconnexion, il concentre et apporte une valeur aux flux qu'il émet et qu'il reçoit. Le positionnement géographique ainsi que l'offre d'infrastructures et de services existante font d'ores et déjà de la Métropole de Tours un territoire connecté. L'objectif est de mieux organiser les liaisons afin d'être encore plus attractif et de tirer davantage parti des différents flux ainsi augmentés. Pour cela, il ne s'agit pas tant de projeter de nouvelles infrastructures que d'offrir un bouquet de services et d'aménagements qui contribueront à valoriser l'interface métropolitaine.

La hausse du trafic induit des interventions, dans une perspective de maintien du cadre de vie et de renforcement de la qualité de vie de la Métropole. Aussi, une attention particulière est portée à l'insertion des infrastructures au sein du tissu existant et à la limitation des répercussions négatives de leur utilisation massifiée (bruit, pollution atmosphérique, etc.). Au final, ces supports de mobilité évoluent pour devenir de véritables projets urbains.

Plateforme de correspondance et d'échange pour les travailleurs, les habitants, les touristes et autres usagers du territoire, Tours Métropole Val de Loire attirera davantage et saura mieux profiter de sa situation "à la croisée des chemins". D'ici quelques années, elle sera une des métropoles les mieux connectées de France.

Promouvoir un big bang ferroviaire

Mise en service en 1990, la ligne TGV Atlantique dessert la Métropole, principalement par la gare de Saint-Pierre-des-Corps (à 4 km de Tours centre). Avec son prolongement en 2017 jusqu'à Bordeaux, le territoire tourangeau se situe à mi-parcours entre le bassin parisien et le bassin aquitain. La Métropole saisit l'opportunité offerte par l'extension du réseau LGV pour travailler à une meilleure lisibilité de la gare nationale vis-à-vis de l'extérieur et augmenter le niveau de service aux usagers. Elle étudie également, avec la SNCF, les possibilités de modernisation importante de cette infrastructure et l'aménagement de ses quartiers environnants. La gare TGV de la Métropole sera ainsi au centre d'un vaste projet de renouvellement urbain. Cette réflexion sera l'occasion d'engager

une nette amélioration des liaisons entre les gares de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours, au point d'en faire une seule et même gare et d'envisager à terme la réduction de l'emprise ferroviaire en gare de Tours. Ces transformations visent à renforcer l'unité d'un complexe ferroviaire d'intérêt national tout en améliorant sensiblement son inscription dans la vie métropolitaine.

Repenser l'autoroute A10 dans la ville

Depuis plusieurs années une réflexion est menée sur l'intégration urbaine de l'autoroute A10 dans la traversée de la Métropole de Tours. Outre la nécessité de réduire l'impact de l'infrastructure pour ses riverains, ce diagnostic, réalisé en partenariat étroit avec le concessionnaire VINCI Autoroutes, a permis d'identifier trois secteurs à forts enjeux potentiellement support d'intermodalités et d'urbanités (cf. carte ci-dessous).

L'attention portera prioritairement sur l'échangeur de Tours-Centre, qui présente des problématiques de franchissement multimodal et d'intégration dans son environnement urbain et paysager exceptionnel. Principale porte d'entrée du Val de Loire, ce diffuseur représente un terrain d'expérimentation et d'innovation programmatique sans pareil. L'étude d'un nouveau point d'entrée/sortie sur l'autoroute A10 dans le secteur de Rochepinard doit être très prochainement engagée. L'objectif serait de désenclaver la gare TGV et d'irriguer le pôle d'équipements métropolitains (grand hall, parc des expositions, stade de la vallée du Cher). La réflexion se poursuivra également sur un secteur situé à Chambray-lès-Tours, au croisement de l'autoroute et de grands axes urbains en mutation avec l'arrivée de la deuxième ligne de tramway.

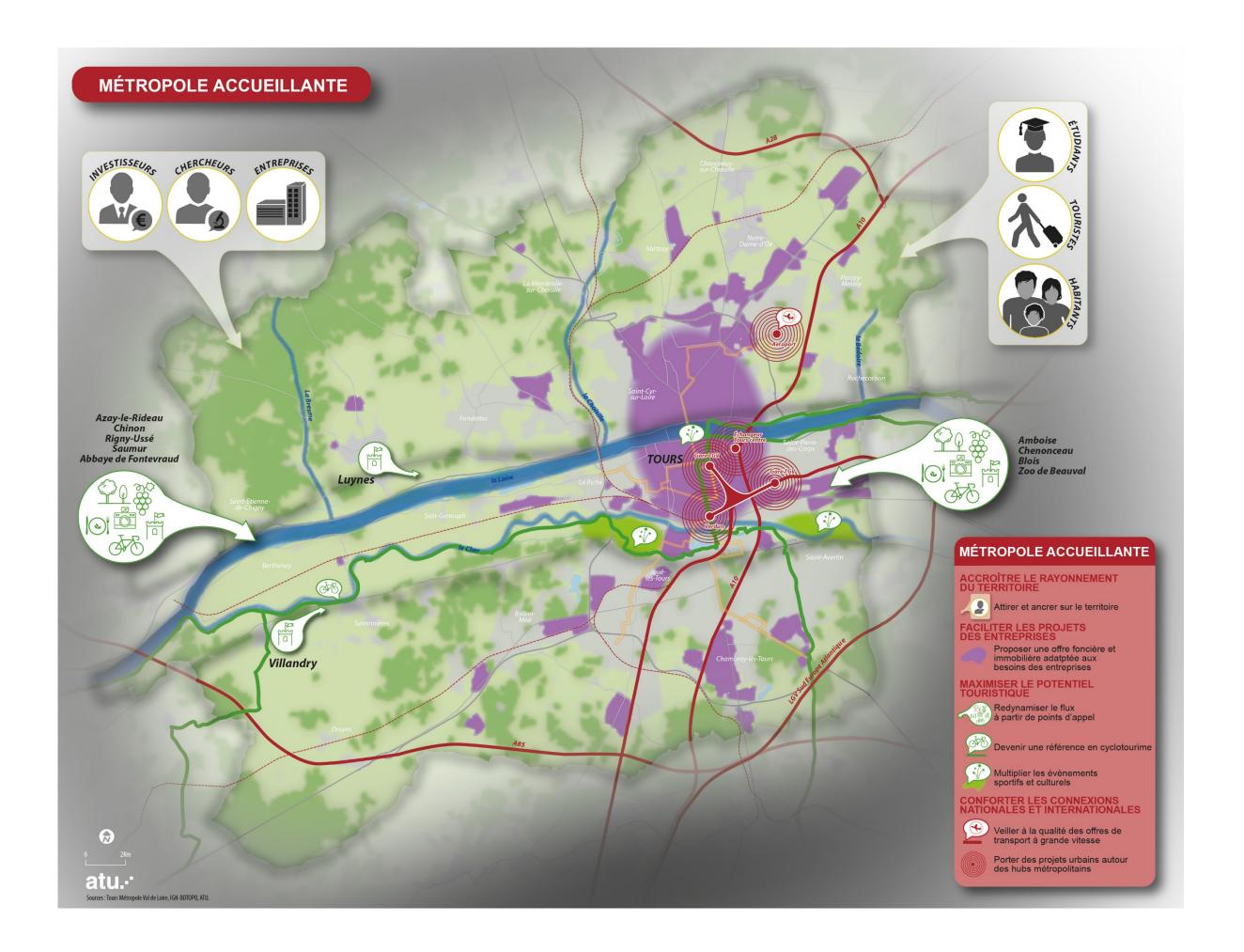
À l'horizon d'une dizaine d'années, **l'infrastructure autoroutière évoluera vers un objet urbain multifonctionnel et intégré au tissu existant**. Afin de tirer parti des avantages qu'elle offre tout en limitant les nuisances occasionnées, l'usage multimodal de l'A10 sera promu, de même que la connexion des réseaux autoroutiers et de transports locaux, l'amélioration des points de passage entre les quartiers traversés et l'image que renvoie le territoire depuis cet axe.

Le consortium support de l'association rêves de scène urbaine sera mobilisé pour faire de la section urbaine de l'autoroute un démonstrateur des innovations.

L'aéroport : une infrastructure métropolitaine au cœur d'un projet urbain

L'aéroport civil est aujourd'hui adossé à la base aérienne 705 et à son école de chasse. Cette dernière doit être relocalisée en 2021. Considérant la hausse constante de sa fréquentation, il apparaît évident que l'aéroport Tours Val de Loire apporte une contribution significative à la dynamique métropolitaine. En complément d'une liaison performante avec les grands aéroports franciliens qu'il faut préserver, il constitue un point de connexion indispensable avec d'autres métropoles européennes. La Métropole souhaite développer la desserte aérienne de son territoire et mettre à profit la libération du foncier par le ministère de la Défense pour porter un projet global d'aménagement et en faire un espace de vie et de travail. Trois axes sont poursuivis :

- Inscrire l'aéroport Tours Val de Loire dans le bouquet métropolitain de mobilité en prolongeant la première ligne de tramway, en positionnant une gare routière, et en déployant une offre vélo (location et itinéraires).
- Mobiliser les emprises foncières libérées par la base aérienne pour développer un parc d'activités notamment dédié à la filière aéronautique
- A une échelle élargie, placer le quartier aéroportuaire au centre d'une vaste opération de recomposition urbaine qui consolidera l'émergence d'une nouvelle centralité.



UNE DEMARCHE OUVERTE ET INCLUSIVE

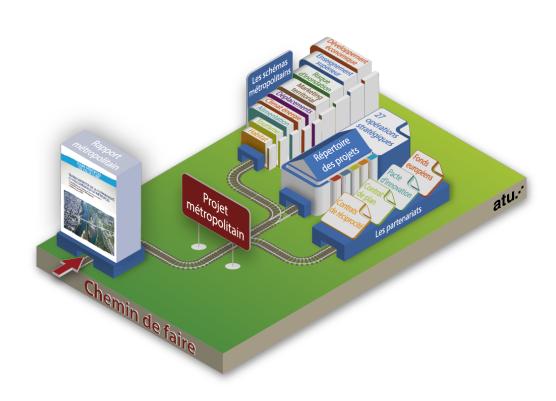
Être Métropole c'est avant toute chose savoir "faire métropole". La métropole de Tours s'appuie sur une longue tradition de partenariat tant avec les collectivités publiques qu'avec les acteurs privés. Forte de cet acquis, elle entend amplifier cette démarche pour consolider une communauté métropolitaine plurielle et unifiée.

1) Le projet : une plateforme des stratégies métropolitaines

Dans le cadre de la démarche de transformation de la Communauté d'agglomération en métropole, les fonctions de commandement, les responsabilités stratégiques et le rôle en matière d'aménagement durable et équilibré du territoire qu'exerçait d'ores et déjà Tour(s)plus ont été présentés dans le **rapport métropolitain**. Ce document a également été l'occasion d'exprimer les dynamiques de projet à l'œuvre, qu'il s'agisse de gouvernance (coalitions métropolitaines) ou de feuille de route stratégique (ambitions illustrées). Dès les prémices de cette évolution statutaire, les acteurs publics et privés du territoire se sont mobilisés pour apporter leur contribution et leur soutien au projet de Tours Métropole Val de Loire.

Afin de piloter l'action publique et de coordonner les forces en présence au service de la stratégie métropolitaine, un cap, des objectifs et des priorités ont été stabilisés. Le **projet métropolitain** traduit cette vision à moyen et long terme du positionnement de Tours Métropole Val de Loire. Ce document-cadre constitue le socle à partir duquel s'organisent les interventions des différents acteurs. L'action publique s'illustre, quant à elle, au travers de trois types de déclinaisons :

- **thématiques** : elle prend la forme de politiques publiques sectorielles (exemples : PLH, PDU, SLGRI, schéma de développement touristique, schéma ESAFRI, etc.).
- contractuelles: les priorités d'investigation et d'intervention sont, entre autres, traduites dans le Contrat de Plan État - Région (CPER), le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), les Contrats de réciprocité engagés avec chacune des intercommunalités d'Indre-et-Loire.
- *opérationnelles* : le répertoire des projets assemble les sujets et programmes investis par la Métropole à court et moyen terme.



2) Porter de nouvelles coalitions métropolitaines

Les contrats de réciprocité au cœur du pacte métropolitain entre collectivités

La nécessité de coordonner des actions à une échelle élargie est apparue comme une évidence à la Communauté d'agglomération Tour(s)plus dès sa réflexion sur l'opportunité de candidater au statut de Métropole. Cet intérêt a été très vite partagé par les Communautés de communes d'Indre-et-Loire et le Conseil départemental qui lui ont apporté leur soutien.

Les premiers contrats de réciprocité témoignent de cette volonté partagée. La coopération accrue entre les territoires doit permettre de répondre aux enjeux de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, de mobilité et de connectivité, d'attractivité, de cohésion sociale, etc. Afin que la Touraine s'illustre en tant que terre d'innovations alliant développement et solidarité territoriale, des complémentarités ont été identifiées dans la perspective de répondre aux besoins locaux. Elles ont permis de confirmer l'intérêt de projets existants et d'en faire émerger de nouveaux.

Ainsi, les contrats de réciprocité 2018-2020 sont la traduction politique et opérationnelle d'une dynamique collective au service de l'équilibre et de la cohésion du territoire. Systématisés à l'ensemble des intercommunalités d'Indre-et-Loire, ils présentent les objectifs communs dont elles se sont dotées et leur déclinaison particulière en fonction de leurs spécificités.

Une gouvernance métropolitaine augmentée

La Métropole de Tours est convaincue qu'un projet métropolitain ne saurait vivre sans l'engagement profond des forces vives du territoire. Elle entend faciliter cette mobilisation à la fois en la suscitant et en créant les espaces de son épanouissement. Les ateliers mis en place par le Conseil de développement sur le projet métropolitain sont emblématiques de cette volonté. Parallèlement, un certain nombre d'axes de projets identifiés nécessitent que le partenariat entre acteurs de la Métropole et institutions publiques soit renforcé. Ces groupes projets se créeront et se recomposeront au gré des actions à définir et à mettre en œuvre. Il s'agit d'ouvrir des scènes agiles où la co-production du fait métropolitain est de mise. À titre d'exemple, des groupes projets mixtes ont déjà fonctionnés sur la politique alimentaire territoriale et le schéma vélo.

Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire entend stimuler le débat avec les habitants autour du projet métropolitain. Notamment, elle souhaite inciter au développement de l'implication de la population dans la définition des politiques publiques métropolitaines ainsi que dans la conception et la réalisation des nouveaux quartiers comme dans la transformation des quartiers existants. À cet effet, la Métropole a par exemple installé une maison des projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour organiser une concertation permanente dans les quartiers en rénovation urbaine.

Des coopérations confortées au-delà de la Touraine

Tours Métropole Val de Loire a l'habitude d'échanger avec d'autres agglomérations et métropoles dans le cadre de l'élaboration de ses politiques publiques : information, retour d'expérience, benchmark, etc. Cette pratique est confortée voire amplifiée.

Au sein de la région Centre - Val de Loire, la métropole de Tours entend développer les partenariats et notamment accroître les coopérations avec la métropole d'Orléans. Ce rapprochement se construira progressivement à partir d'une connaissance partagée des atouts de chacun et tendra à identifier les complémentarités potentielles. L'alliance des deux métropoles régionales pourrait par exemple porter sur les champs de la formation et de l'enseignement supérieur, du développement économique et de l'innovation, du tourisme et du marketing territorial, etc. La forme de cette alliance et la méthode de travail pour faciliter la mise en œuvre d'actions communes sont à définir.

Elles résulteront d'une co-construction. L'outil pôle métropolitain fera partie des pistes étudiées pour incarner cette coopération.

En dehors de la région Centre – Val de Loire, l'opportunité de travailler sur certains axes de projet et de développer des synergies avec d'autres territoires ou le réseau des Métropoles sera examinée.

ANNEXE

OPÉRATIONS D'ORES ET DÉJÀ CONTRACTUALISÉES

MÉTROPOLE JARDIN Opération	Contrat
Amélioration des services à la population (petite enfance, jeunesse, commerce)	CRST ¹
Réhabilitation patrimoine martinien	CRST
Développement de l'accès à la culture	CRST
Amélioration de l'offre d'équipements sportifs	CRST
Aménagement d'espaces publics et jardins	CRST
Politique de l'Habitat	CRST
Insertion par l'activité économique	CRST
Nouveau programme de rénovation urbaine	ANRU + CPER ² + CRST
Programme d'action pour la cohésion sociale	Contrat de ville ³
Établissement public foncier	Contrats de réciprocité ⁴

MÉTROPOLE DU BIEN ÊTRE	Opération	Contrat
	Projet alimentaire territorial	CRST + Contrats de réciprocité
Plan d'actions pour la biodiv plantes invasives, achat	ersité (restauration corridor, foncier, jardins partagés)	CRST
Programme énergie (iso	ramme énergie (isolation bâti, production ENR, éclairage public)	
Promotion	des mobilités décarbonées	CRST

MÉTROPOLE CRÉATIVE	Opération	Contrat
	Réhabilitation de l'IUT	CPER
	Réhabilitation faculté de médecine	CPER
	Réhabilitation site des Tanneurs	CPER
	Reconstruction EPU	CPER
	Mame quartier de la création	CRST
	Certem PLUS	CRST
	Biolab	PIA

MÉTROPOLE CONNECTÉE Opération	Contrat
Déploiement très haut débit	CRST
Tourismes d'itinérance	CRST
Valorisation de l'accueil touristique	CRST
Foncier et locaux à vocation économique	CRST
Nœud ferroviaire Tours/Saint-Pierre-des-Corps	CPER
Ligne Tours-Loches	CPER
Aménagement de pôles multimodaux	CPER

^{1.} CRST 2014-2020

^{2.} CPER 2015- 2020

^{3.} Contrat de ville 2015-2020

^{4.} Contrat de réciprocité 2018-2020